

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Korthals Diversifié

Fonds commun de placement de droit français

(ISIN : FR0011540483)

Ce Fonds est géré par FIL Gestion

Objectifs et politique d'Investissement

■ Le FCP cherchera à obtenir une performance à long terme supérieure à celle de l'indice composite suivant : 50 % EURO STOXX Large; 50% Barclays Euro 3-5 ans par le biais d'une sélection d'OPCVM investis sur les marchés actions et obligations arbitrant entre les principales classes d'actifs (actions, obligations) en fonction des anticipations du gérant.

■ La réalisation de l'objectif de gestion passe par une gestion discrétionnaire par le biais d'une sélection d'OPCVM investis sur les marchés actions et obligations en fonction des anticipations du gérant (de 0 à 65% de l'actif net pour les actions (dont 40% maximum en actions des sociétés de petites et moyennes capitalisations) et de 35% à 100% de l'actif net pour les obligations), via l'investissement dans des OPCVM de la gamme Fidelity International ; cependant l'allocation cible présentera sur la période de placement recommandée une répartition proche de celle de l'indice composite, c'est à dire 50% sur le marché des actions de la zone euro, et 50% sur le marché obligataire de la zone euro. Il est rappelé que cette allocation cible est un objectif qui peut ne pas être atteint en raisons de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actifs peut ne pas correspondre à l'investissement optimal.

Le FCP pourra également investir dans la limite de 10% de son actif net dans l'ensemble des classes d'actifs suivants cumulés : OPCVM investis dans des obligations « High Yield » qui sont des titres classés « spéculatifs » ; OPCVM investis dans des actions hors zone euro.

■ Le FCP peut investir dans des instruments financiers à terme simples (actions, taux, devises), fermes et conditionnels, négociés sur des marchés réglementés et/ou de gré à gré, en vue d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille. Ces opérations sont effectuées dans la limite d'une fois l'actif. Le FCP s'autorisant à investir dans des instruments dérivés de gré à gré, le FCP s'expose à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant le conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative du FCP.

■ Les sommes distribuables sont capitalisées chaque année par la société de gestion.

■ La valeur liquidative est établie hebdomadairement, le vendredi sauf en cas de jours fériés au sens du Code de travail ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris selon le calendrier d'Euronext. Dans ce cas la valorisation a lieu le jour ouvré précédent. Une valeur liquidative supplémentaire est établie chaque dernier jour ouvré du mois si ce jour n'est pas un vendredi. Cette valeur liquidative ne pourra pas servir de base à des souscriptions rachats.

Lorsque ce jour est férié au sens du Code de travail ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris selon le calendrier d'Euronext, les ordres de souscriptions et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédent. Ils sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative (soit à cours inconnu) et sont réglés le troisième jour ouvré suivant.

■ Les règlements afférents interviendront en J+3.

■ Le FCP n'est pas garanti en capital. La durée d'investissement recommandée est de 5 ans et doit être considérée comme un placement à long terme. Par conséquent, ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient d'investir pour une durée d'investissement inférieure à la durée d'investissement recommandée.

Profil de risque et de rendement



■ La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données historiques sur la volatilité, selon les règles prévues par l'Union Européenne. La volatilité est influencée par les fluctuations des cours des marchés, des devises et des taux d'intérêt qui peuvent être affectés de manière imprévisible par différents facteurs dont des événements politiques et économiques.

■ La catégorie de risque pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.

■ La catégorie de risque affichée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

■ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

■ Le FCP se situe actuellement au niveau 5 de l'indicateur synthétique en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition aux marchés des actions internationales, qui peuvent connaître des fluctuations importantes.

Frais pour ce FCP (ISIN : FR0011540483)

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 9% maximum
Frais de sortie Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le FCP sur une année

Frais courants 0,62%

Frais prélevés par le FCP, dans certaines circonstances

Commission de performance Néant

Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des chiffres maximum.

Dans certains cas, vous pouvez être amené à payer moins. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier / distributeur.

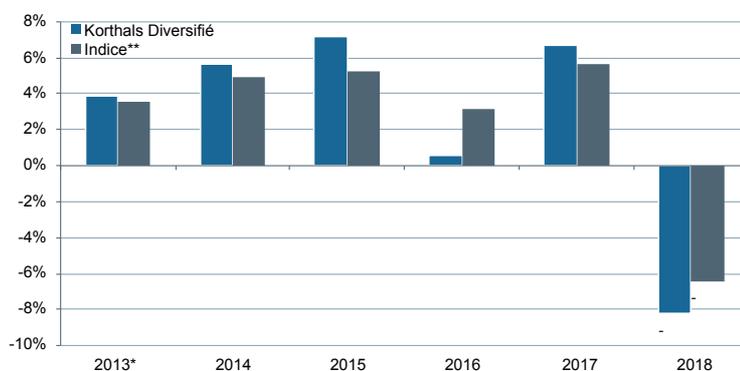
Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice clos au 31/12/2018.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas:

- les commissions de performance (le cas échéant);
- les frais de transaction, excepté dans le cas des frais d'entrée/ de sortie payés par le FCP pour l'achat ou la vente de parts à d'autres organismes de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la partie relative aux Charges dans le dernier Prospectus.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.

Le cas échéant, les performances passées indiquées prennent en compte tous les frais courants sauf les frais d'entrée/ de sortie.

Le FCP a été lancé le 02/10/2013. Les performances passées ont été calculées en EUR.

	2013*	2014	2015	2016	2017	2018
■ Korthals Diversifié	3,89%	5,66%	7,21%	0,59%	6,70%	-8,23%
■ Indice**	3,57%	4,93%	5,24%	3,18%	5,63%	-6,44%

*date de lancement 01/10/2013

** 50 % EURO STOXX Large (actions, dividendes réinvestis, libellé en euro) et 50% Barclays Euro 3-5 ans (obligations, coupons réinvestis, libellé en euro).

Le cas échéant, les événements ayant lieu au cours de la durée de vie du FCP susceptibles d'avoir affecté l'historique de performance sont signalés par un "*" dans le graphique. Ils peuvent inclure des changements de l'objectif du FCP. Ces événements figurent en détails sur notre site Internet. Le cas échéant, l'indice de référence actuel est repris en détail à la section Objectifs d'Investissement. Les anciens indices de référence peuvent être trouvés dans le rapport annuel et les comptes annuels.

Informations pratiques

- Le dépositaire du FCP est Société Générale Securities Services.
- Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Prospectus et aux rapports périodiques. Ces documents sont disponibles en langue française gratuitement auprès de FIL Gestion - 21, avenue Kléber - 75116 Paris.
- Les valeurs liquidatives sont disponibles auprès du siège social de la société de gestion.
- La législation fiscale en France peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez-vous adresser à un conseiller fiscal pour plus de détails.
- La responsabilité de FIL Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du FCP.
- Le résumé de la politique de rémunération est disponible sur le site www.fidelity.fr. Un exemplaire imprimé de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur simple demande.